



Plateforme de Coordination et d'Orientation des Troubles Neuro-développementaux de la Gironde

Pièces obligatoires à joindre au dossier :

- ☐ Copie pièce d'identité des parents et de l'enfant
- ☐ Copie livret de famille
- ☐ Copie attestation de sécurité sociale en cours
- ☐ Copie carte de mutuelle si concerné
- ☐ Copie jugement si concerné
- ☐ Copie compte rendu des prises en charge de l'enfant si concerné (psychologique, Orthophonique...etc)